

en ligne en ligne

BIFAO 97 (1997), p. 35-42

Michel Baud, Vassil Dobrev

Le verso des annales de la VIe dynastie. Pierre de Saggara-Sud.

#### Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

### Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

## **Dernières publications**

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

# Le verso des annales de la VI<sup>e</sup> dynastie Pierre de Saqqara-Sud

# Michel BAUD, Vassil DOBREV

L'ANCIEN EMPIRE, les annales royales semblent toujours avoir été gravées sur les deux faces d'une dalle de basalte, Pierre de Palerme pour les débuts de l'histoire égyptienne jusqu'au milieu de la Ve dynastie 1, et Pierre de Saqqara-Sud pour les rois de la VIe dynastie 2. Lorsque nous avons entrepris l'étude de ce document, seul le recto pouvait être examiné en détail. L'autre face, alors inaccessible, reposait sur la cuve du sarcophage de la reine-mère 'nḥ.s-n-Ppjj (musée du Caire, JE 65908), conformément à son remploi comme couvercle. Puisque celui-ci débordait légèrement de la cuve, il était tout de même possible de constater l'existence d'un texte au verso, dont quelques signes étaient visibles 3.

Après avoir fait part au directeur du musée, le D<sup>r</sup> Mohammed Saleh, de la découverte de ce texte historique important, celui-ci nous a proposé de mettre en œuvre les moyens techniques nécessaires au soulèvement de la dalle. Un échafaudage a été monté autour du sarcophage, pour supporter un treuil au moyen duquel le monolithe, de deux tonnes environ, a pu être soulevé d'une cinquantaine de centimètres (photo 4). Cette hauteur a été suffisante pour que l'on puisse se glisser entre les deux éléments du sarcophage, et procéder à l'examen souhaité.

Nous avons immédiatement constaté que cette face avait davantage souffert de l'abrasion que le recto, pourtant déjà très effacé. En effet, la surface, au profil très rectiligne, n'a pas réservé de parties en creux susceptibles de permettre la préservation d'éléments du texte, contrairement au recto <sup>4</sup>. Le verso comporte, comme la face déjà publiée, des irrégularités de

1 Nom générique qui désigne plusieurs copies du même document, dont des fragments sont conservés aux musées de Palerme, du Caire, et à l'University College de Londres: H. SCHÄFER, Ein Bruchstück altägyptischer Annalen, VKAW, Berlin, 1902; H. GAUTHIER, « Quatre nouveaux fragments de la Pierre de Palerme » in G. MASPERO, Le Musée égyptien III,

Le Caire, 1915, p. 29-53, pl. XXIV-XXXI; J.-L. DE CENIVAL, «Un nouveau fragment de la Pierre de Palerme», *BSFE* 44, déc. 1965, p. 13-17; H.M STEWART, *Egyptian Stelae, Reliefs and Paintings from the Petrie Collection* II, Warminster, 1979, p. 6 (17).

2 M. BAUD, V. DOBREV, « De nouvelles annales de l'Ancien Empire égyptien. Une "Pierre de Palerme"

pour la VI<sup>e</sup> dynastie », *BIFAO* 95, 1995, p. 23-92, et V. Dobrev, M. Baud, «Les annales royales de la VI<sup>e</sup> dynastie égyptienne récemment identifiées au musée du Caire », *CRAI* avril-juin 1995, p. 415-426.

**<sup>3</sup>** *BIFAO* 95, 1995, p. 44.

<sup>4</sup> Ibid., p. 25.

taille dans la préparation du monolithe, ainsi qu'une rainure qui pourrait être une tentative de débitage <sup>5</sup>. Les conditions de relevé ne nous ont pas permis d'en donner le détail à la fig. 1, qui n'est qu'un plan schématique.

L'effacement du texte a été tel que trois groupes de signes seulement ont échappé au travail méthodique d'abrasion. Deux sont situés en limite du bord supérieur de la dalle (zones A1 et A2), et le troisième plus bas, en son milieu (zone D1). La fig. 1 donne la répartition de ces bribes. La numérotation adoptée tient compte du découpage en six registres, de A à F, tel qu'on a pu le reconstituer pour le recto, et de la hauteur moyenne de ceux-ci, environ 15 cm <sup>6</sup>. Les lignes grises de la fig. 1 permettent de visualiser la structure théorique de l'économie du texte.

# **Zone A1** [fig. 2, photo 1]

L'intérêt majeur de cette zone est la présence de deux grands signes *mpt* délimitant une bande matérialisée par deux traits horizontaux. C'est une nouveauté par rapport au recto, dénué de toute ligne de démarcation <sup>7</sup>. Ce dispositif rappelle celui de la Pierre de Palerme, quoiqu'il concerne, dans ce cas, l'ensemble des textes d'une case annuelle. Les quelques signes, d'assez grand module, que l'on peut à peine lire à l'intérieur de la bande, correspondent à la formule-titre d'une case annuelle : [nswt-bjtj X] jr.[n.f] m [mnw].f n, encadrée d'autres signes illisibles.

Les bribes de texte que nous avons pu identifier sous la bande et en avant de celle-ci se répartissent en dix colonnes. Le premier signe rnpt diviserait ce groupe en deux ensembles, les col. x + 1 à 7, d'une part, x + 8 à 10, d'autre part. Le premier groupe est à peu près entièrement effacé. Le second concerne vraisemblablement un compte d'offrandes: mention de céréales (signe du boisseau), d'un produit de « première qualité » (h3tt n suivi d'une jarre?), dans un contexte de fête (hb, col. x + 9), comme en  $r^o$  A3, col. x + 7 à 8  $^8$ .

# **Zone A2** [fig. 3, photos 2 et 3]

La partie supérieure droite comporte les signes f et n, d'un plus grand module que le reste de la zone. Compte tenu de leur taille et de leur position, alignée sur la bande de la zone A1, il doit s'agir de la fin d'une formule  $[jr.n.f\ m\ mnw.]f\ n$ , dont les traces qui précèdent pourraient être celles du mn.

Le reste du texte s'organise en six colonnes au moins. Il se découpe vraisemblablement en deux parties, x + 1 à 2, la fin d'un compte d'offrandes, et x + 3 à 6, le début d'un compte rendu d'expédition.

La col. x + 2 du premier texte mentionne la «fondation d'Horus», *grgt Ḥr*, une désignation géographique connue à l'Ancien Empire  $^9$ . Elle est suivie d'un chiffre d'au moins 530 unités.

```
5 BIFAO 95, 1995, p. 24-26 et fig. 1.
```

<sup>6</sup> Ibid., p. 29 et fig. 2.

<sup>7</sup> Ibid., p. 29, 45.

<sup>8</sup> Ibid., p. 32.

**<sup>9</sup>** H. JACQUET-GORDON, Les noms des domaines funéraires sous l'Ancien Empire égyptien, BdE 34,

Les colonnes du second texte débutent au niveau même de la formule en *mnw* <sup>10</sup>. Elles sont toujours introduites par le terme *jwt* :

Col. x + 3: jwt wpwtjw ḥn' jmw nbw (a) jnt m mr /// 4400 (?) + x, «venue des messagers avec (ceux) du bateau «le doré»: apporter ... 4400 + x.

Col. x + 4:  $jwt \ m \ wdb \ tp \ htpw^{(b)}... \ tjw^{(c)} jn.n.sn$  (?) ..., «venue en baissant la tête des pacifiés ... -tiou, quand ils ont apporté (?) [produits et quantités].

Col. x + 5: [j]w[t] m [wdb tp] htpw ..., «venue en [baissant la tête] des pacifiés...».

Col. x + 6: jwt m wdb tp htpw ..., «venue en baissant la tête des pacifiés...».

- a. Les textes d'expédition lient fréquemment par la préposition hn' « avec, en compagnie de, et », les chefs de l'entreprise entre eux, ou le chef et sa troupe <sup>11</sup>. Dans le premier cas, cf. la formule wpt nswt jrt n X hn' Y, « mission royale qui a été accomplie par X et Y » <sup>12</sup>, dans le second, cf. les comptes rendus du type jw pr.k(wj) hn' tzt « je suis sorti (de la Résidence) avec une troupe ... » <sup>13</sup>. Dans ces conditions, on attend ici, après wpwtjw, la mention d'un autre groupe de participants, valeur qu'il faut donner au bateau qui suit, d'où la traduction adoptée : « avec (ceux) du bateau » <sup>14</sup>. Il s'agit d'une barque spécifique, appartenant sans doute à la marine militaire, dont le signe nwb pourrait être le nom; le faucon dessiné à l'arrière de la cabine est certainement un emblème royal.
- **b.** Le personnage courbé en signe de soumission n'est précédé par aucun signe qui puisse en donner la lecture. Il s'agit donc d'un idéogramme, auquel on peut donner la valeur phonétique *ḥtp(w)*, « pacifié(s) », cf. *BIFAO* 95, p. 33, note f., dont on ne retiendra que la première proposition. Dans la mesure où le nom d'un peuple étranger suit ce terme (cf. note c.), comme en r° A3, l'hypothèse d'Altenmüller <sup>15</sup>, selon laquelle il s'agirait d'Égyptiens exilés revenant au pays, se trouve infirmée, cf. *ibid.*, p. 63, addendum.
- c. Du nom du peuple étranger, caractérisé par trois personnages assis, nous ne pouvons lire avec certitude que la fin, l'oiseau-tjw (plutôt que 3 ou m). Le cadrat précédent, qui contient le début du nom, est trop mutilé pour en assurer la lecture, comme à la col. suivante, x + 5, encore plus détériorée. Il comporte, soit un grand signe horizontal, soit deux plus petits signes successifs. Dans le premier cas, le plus vraisemblable, ce pourrait être une arme d'un type similaire au harpon w' (Gardiner, Sign-list T21). Les personnages qui composent le déterminatif du peuple sont assis, sans bras apparents, portant une perruque longue et tenant une plume (?), représentée dans le prolongement du genou. C'est la représentation

Le Caire, 1962, p. 116, 261 (n° 9), qui propose de l'assimiler à la *grgt n Ḥr* située près d'Athribis, dans le Xº nome de Basse-Égypte. Cette identification reste incertaine, cf. P. VERNUS, *Athribis*, *BdE* 74, 1978, p. 196 (doc. 164), p. 362.

**10** Pour un dispositif similaire, cf. *BIFAO* 95, 1995, p. 65, fig. 2, zone A3.

11 E. EDEL,  $A\ddot{A}G$ , § 316, 764, liant deux substantifs.

12 G. GOYON, *Nouvelles inscriptions rupestres du Wadi Hammamat*, Paris, 1957, p. 55-56, n° 21; nombreux exemples similaires, par exemple A.H.

Gardiner, T.E. Peet, J. Černy, *The Inscriptions of Sinaī* II, Londres, 1955, pl. VII, nº 13; J. Lopez, « Inscriptions de l'Ancien Empire à Khor el-Aquiba », *RdE* 19, 1967, p. 52, inscr. 2, fig. 3; *Urk.* I, 209, 2-4; etc. 13 R. Anthes, *Die Felseninschriften von Hatnub, UGAÄ* 9, 1928, pl. 10, Gr. 3, voir aussi pl. 11, Gr. 6 et pl. 13, Gr. 9; exemples similaires dans les biographies de *Wnj, Urk.* I, 99, 13 et 104, 14-15, de *Hr-hw.f, Urk.* I, 127, 5-6 et 128, 9, de *Ppij-nht, Urk.* I, 134, 12 et 135, 6, etc.

**14** Sur le modèle de titres comme *pr-';* « celui du palais », c'est-à-dire « attaché au palais » selon la traduction de P. POSENER-KRIÉGER, *Les archives du temple funéraire de Néferirkarê-Kakaī*, *BdE* 65/2, 1976, p. 588, 658.

**15** H. ALTENMÜLLER, « Die "Abgaben" aus dem 2. Jahr des Userkaf », *MÄU* 4, 1995, p. 37-48.

habituelle des peuples étrangers, particulièrement asiatiques et libyens, telle qu'elle figure, par exemple, dans les complexes funéraires royaux de l'Ancien Empire: zntw, mntw, jwnw, thnw 16. Dans notre cas, aucun de ces noms ne convient, ce qui ne nous permet pas de proposer une origine géographique précise.

# **Zone D1** [fig. 1]

Il ne subsiste de cette zone que de rares signes épars, dont nous ne donnons pas le détail, mais signalons l'emplacement à la fig. 1. On ne distingue guère que quelques traits, chiffres dans certains cas, avec peut-être une mention de l'Ennéade <sup>20</sup>, puis un ou deux signes d'oiseaux.

L'intérêt de la zone D1 ne réside pas dans son contenu, mais dans son emplacement sur la dalle. À bonne distance du bord supérieur, la présence de ce texte montre, en effet, que le verso comportait au moins quatre registres, en fonction des mesures établies pour le recto. Il est même possible, compte tenu du degré d'effacement du texte, que deux registres supplémentaires aient été gravés (E et F), comme nous le proposons à la fig. 1.

Nous avons déjà établi que le recto s'achevait sur la sixième ou septième année du règne de Merenrê; dans ces conditions, le premier registre du verso, au moins, avec cinq ou six années supplémentaires, concerne encore ce roi <sup>21</sup>. L'emplacement des formules en *mnw* des zones v° A1 et A2, très près du bord supérieur, confirment qu'il n'y a pas de place pour une ligne de titulature, telle qu'elle figure au recto <sup>22</sup>. Le règne de Pépi II ne commençait donc pas avant le second registre. Faute de données sur la taille des cases annuelles de cette partie des annales, on ne peut décider du nombre d'années mentionnées jusqu'au registre D, éventuellement F. En tout état de cause, l'espace encore disponible sur la dalle exclut que la totalité de ce règne ait pu y figurer, compte tenu de la longévité de Pépi II <sup>23</sup>. On peut donc imaginer que d'autres annales ont été gravées pour ce roi, et, éventuellement, pour ses successeurs.

**<sup>16</sup>** L. BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs S'a3ḥu-re'*, Leipzig, 1903, 1910, pl. 1, 5 et 8 (Sahourê); J.E. QUIBELL, *Excavations at Saqqara (1907-1908)*, Le Caire, 1909, pl. LIV, nº 6 (Téti); G. JÉQUIER, *Le monument funéraire de Pepi II*, t. II, Le Caire, 1938, pl. 38 et t. III, Le Caire, 1940, pl. 13-14 (Pépi II).

<sup>17</sup> BIFAO 95, 1995, p. 32-33 et notes f-h.

**<sup>18</sup>** Caire n°1, v° 2: pour cette interprétation, voir *ibid.*, p. 33, note f. et fig. 20, et H. ALTENMÜLLER, op. cit.

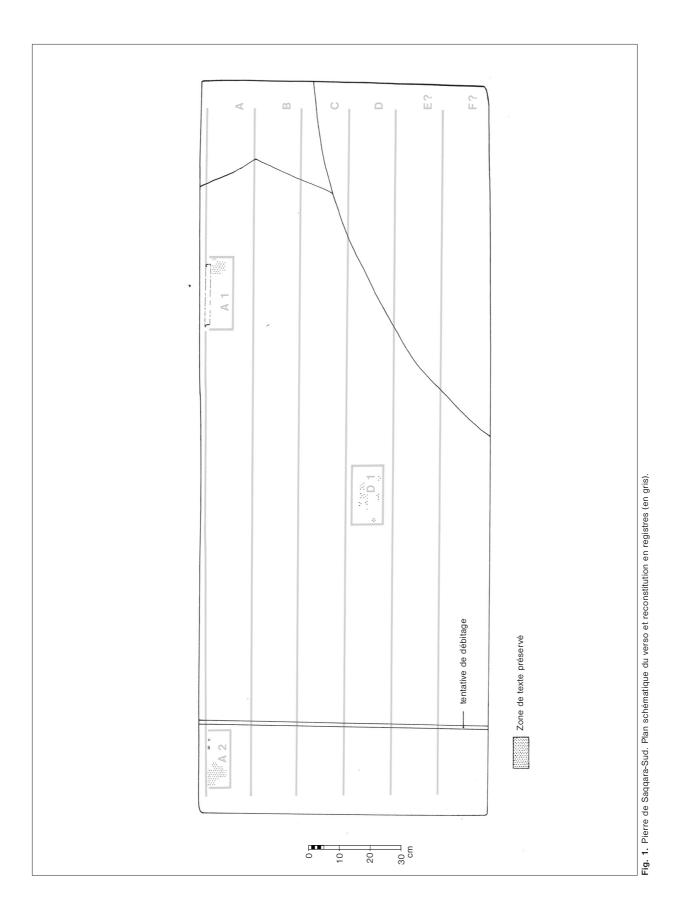
**<sup>19</sup>** H. ALTENMÜLLER, A. MOUSSA, «Die Inschrift Amenemhets II. aus Memphis », *SAK* 18, 1991, p. 7 (M8), p. 12 (M16), avec pl.

**<sup>20</sup>** Ce collège divin se rencontre fréquemment, cf. *BIFAO* 95, 1995, p. 37, zone D3.

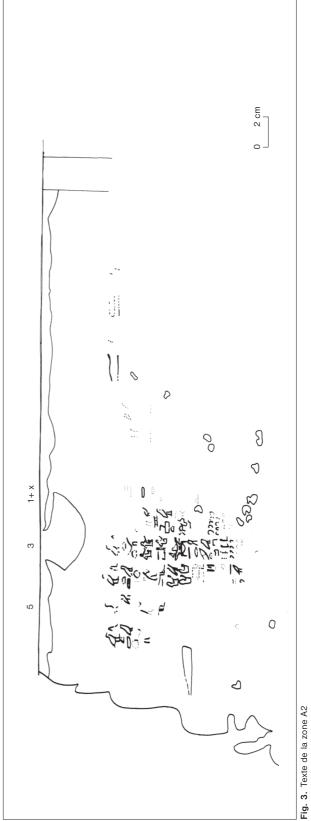
<sup>21</sup> Ibid., p. 54.

**<sup>22</sup>** *Ibid.*, p. 65, fig. 2.

<sup>23</sup> Même s'il n'a peut-être pas eu le règne presque centenaire qu'on lui prête souvent, cf. H. GOEDICKE, « The Death of Pepi II-Neferkare », *SAK* 15, 1988, p. 111-121, favorable à 64 ans.







40





hoto 2. Zone A2, photo A. Lecler, If

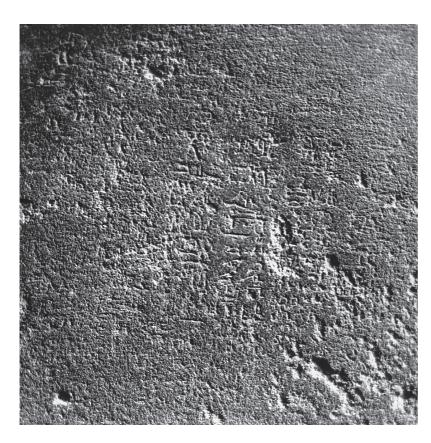


Photo 3. Détail de la zone A2.

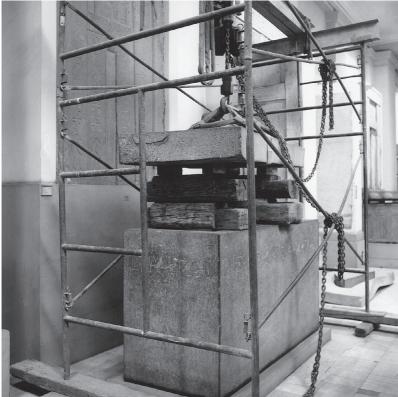


Photo 4. Soulèvement du couvercle pour l'étude du verso des annales, photo A. Lecler, Ifao.